

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	267 699,84	784 698,60	0,00	3 163,29	31 748,32	22 101,88	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	267 699,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	30 404,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	444 448,11	0,00	3 163,29	31 748,32	22 101,88	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	308 519,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 327,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	511 005,94	352 078,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	510 738,67	195 455,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	156 622,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	267,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		1 109 411,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		267 699,84
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		30 404,03
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		501 461,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		308 519,19
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 327,27
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		863 084,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		706 193,98
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		156 622,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		267,27
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	96 059,76	2 578 048,03	0,00	154 497,63	853 961,17	552 557,29	75 442,98	0,00
011	Charges à caractère général	644,52	960 889,65	0,00	15 625,32	346 546,69	96 358,38	2 923,03	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 351 436,70	0,00	138 872,31	452 445,99	447 072,01	72 519,95	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	5 627,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	258 936,86	0,00	0,00	54 968,49	9 126,90	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	95 115,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 157,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	4 845 292,18	0,00	596,00	167 688,49	183 361,35	14 995,97	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	12 408,98	0,00	0,00	13 198,66	2 946,86	1 147,22	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	19 387,80	0,00	0,00	144 207,53	90 207,70	13 848,75	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 072 137,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	1 945 441,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 560 720,34	0,00	0,00	9 042,21	90 206,79	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	228 372,95	0,00	596,00	938,94	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	50,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	6 772,53	0,00	0,00	301,15	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 310 566,86
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 422 987,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 462 346,96
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 627,32
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		323 032,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		95 115,24
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 157,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		300,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 211 933,99
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		29 701,72
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		267 651,78
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 072 137,42
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 945 441,86
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 659 969,34
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		229 907,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50,30
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 073,68
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)** 

		EITALE DEG GIVEDIII	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	. 1		
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# **REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

							Emprunts et de	ttes à l'origi	ine du contrat					
Natura			_					I	ux initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 261 473,54									
1641 Emprunts en euros (total)					5 261 473,54									
10000156994	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	15/06/2015		02/09/2016	200 000,00	F	EURIBOR	1,920	1,920	EUR	А	P	N	A-1
10000339925	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	14/11/2016		14/02/2018	163 000,00	F	EURIBOR	1,210	1,210	EUR	А	Р	Ν	A-1
8293412	CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	12/12/2012		25/05/2014	1 000 000,00	F	EURIBOR	4,780	4,780	EUR	А	Р	N	A-1
8427742	CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	11/07/2013		25/10/2014	490 000,00	F	EURIBOR	3,780	3,780	EUR	А	Р	N	A-1
99138919150	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE			01/07/2005	315 000,00	F	EURIBOR	5,060	5,060	EUR	А	Р	N	A-1
99139356825	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE			01/02/2005	600 000,00	F	EURIBOR	4,780	4,780	EUR	Т	Р	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
								<del>т</del>	ux initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
MON503398	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/06/2015		01/08/2015	1 167 473,54	F	EURIBOR	1,470	1,470	EUR	Т	С	N	A-1
MON530076	LA BANQUE POSTALE	28/10/2019		01/05/2020	250 000,00	F	EURIBOR	0,780	0,780	EUR	Т	Р	N	A-1
mon213131	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT			01/09/2004	76 000,00	F	EURIBOR	4,940	4,940	EUR	А	Р	N	A-1
mon231061	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT			01/09/2006	1 000 000,00	F	EURIBOR	3,770	3,770	EUR	А	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts					0,00									
assortis d'une														
option de tirage sur														
ligne de trésorerie														
(total)														
					0,00									
165 Dépôts et					0,00									
cautionnements														
reçus (Total)														
167 Emprunts et					0,00									
dettes assortis de														
conditions														
particulières														
(Total)					0,00									
1675 Dettes					0,00									
afférentes aux														
marchés de travaux														
et de partenariat														
(total)														
1678 Autres emprunts et dettes					0,00									
(total)														

							Emprunts et de	ttes à l'origi	ine du contrat					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	ı	ux initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 261 473,54									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N Taux d'intérêt Appuité de l'exercise											
			0.47				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		0,00		2 706 161,45					267 699,85	98 117,96	0,00	34 232,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 706 161,45					267 699,85	98 117,96	0,00	34 232,16
10000156994	N	0,00	A-1	119 326,48	10,99	F	EURIBOR	1,920	9 660,57	2 476,55	0,00	750,96
10000339925	N	0,00	A-1	110 351,58	12,99	F	EURIBOR	1,210	7 795,28	1 429,58	0,00	1 172,05
8293412	N	0,00	A-1	565 284,23	8,39	F	EURIBOR	4,780	49 372,02	29 380,57	0,00	16 137,30
8427742	N	0,00	A-1	158 342,59	3,99	F	EURIBOR	3,780	36 047,92	7 347,96	0,00	1 080,69
99138919150	N	0,00	A-1	158 848,48	9,99	F	EURIBOR	5,060	11 987,27	8 644,29	0,00	3 996,54
99139356825	N	0,00	A-1	298 746,74	9,99	F	EURIBOR	4,780	22 791,09	14 965,03	0,00	2 340,35
MON503398	N	0,00	A-1	587 561,95	6,58	F	EURIBOR	1,470	74 709,13	9 327,81	0,00	1 415,53
MON530076	N	0,00	A-1	173 971,47	10,33	F	EURIBOR	0,780	16 240,70	1 436,22	0,00	222,39
mon213131	N	0,00	A-1	34 993,80	8,98	F	EURIBOR	4,940	3 031,69	1 878,46	0,00	571,43
mon231061	N	0,00	A-1	498 734,13	10,99	F	EURIBOR	3,770	36 064,18	21 231,49	0,00	6 544,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunts	s et dettes au 31/12/	/N					
			0-151-				Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au résiduell 31/12/N (en années)		Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		2 706 161,45					267 699,85	98 117,96	0,00	34 232,16	

<sup>(10)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(11)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(12)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(13)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(14)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

<sup>(15)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(16)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(17)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

#### MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

# **DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

	Emp	orunt couvert			Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	B	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)							
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00							
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00							
Total						0,00	0,00							

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEME	NT B1.6

#### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt Date du			Organisme	Capital restant	Capital		Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
(																

<sup>(1)</sup> Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

<sup>(2)</sup> Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

<sup>(4)</sup> Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

<sup>(5)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(8)</sup> Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(9)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

<sup>(10)</sup> Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

<sup>(11)</sup> Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

<sup>(12)</sup> Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

<sup>(13)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	2 706 161,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
, ,	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

## **EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

	Date de			résidu	irée ielle en iées			Tau	x (2)			Nom	ninal	Profil d'am et pério rembours				Annuité payée dar a lie	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(2)</sup> Taux à la date de renégociation.

<sup>(3)</sup> Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Nominal à la date de renégociation.

<sup>(6)</sup> Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

<sup>-</sup> Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de	Dont		
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

<sup>(2)</sup> La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

# **AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE						
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 3000,00 €	uquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :					
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)					
L	Agencemt, aménagt de bâtiment: immeuble de rapport	20	21/12/2021				
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	21/12/2021				
L	Autres matériel et outillage de voirie	6	21/12/2021				
L	Divers	10	21/12/2021				
L	Divers	15	21/12/2021				
L	Equipements d'atelier, garage, de cuisine	10	21/12/2021				
L	Equipements sportifs	10	21/12/2021				
L	Etudes	5	21/12/2021				
L	Logiciels	2	21/12/2021				
L	Matériel roulant de voirie	4	21/12/2021				
L	Matériels classiques	6	21/12/2021				
L	Matériels de bureau électrique (téléphone,)	5	21/12/2021				
L	Matériels informatiques	2	21/12/2021				
L	Mobilier	10	21/12/2021				
L	Plantations	15	21/12/2021				
L	Valeur -3000€	1	21/12/2021				
L	Voitures, scooter, vélo électriques	5	21/12/2021				

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

# **PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

FNC	VISIONS COI	NSTITUEES AU 31/1	Z/IN							
Nature de la provision	Date de constitution de	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N					
	la provision	Α	В	С	D = A + B - C					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)										
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00					
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00					
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00					
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00					
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)								
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00					
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00					
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00					
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00					

#### MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<sup>(3)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

## **ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

# CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

# Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ar	nuité recouvré	ICNE de
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

## **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	24 363 302,21	19 857 974,60	748 987,93
8016	Contrats de crédit-bail (2)	41 770,80	16 708,32	8 354,16
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

<sup>(2)</sup> A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

<sup>(3)</sup> A compléter depuis l'état des autres engagements données.

<sup>(4)</sup> A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

# **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

<sup>(2)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

# **ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

	,						<u> </u>	LIVIFIC	,,,,,	<u> </u>	******							
Désignation du	mobilis pro d'amorti	ée de ation et ofil ssement prunt (1)	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Capital restan		Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initial			a moyen co sur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 31/12/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					24 363 302,21	19 857 974,60											300 849,95	448 137,98
FLANDES OPALE HABIT	1994	Р	-Acquisition d'un logt 95 av.Henri Mory	CAISSE DES DÉPOTS	37 121,34	6 979,20	4,31	A	R	TAM	4,992	R	TAM	4,983	A-1	EUR	245,60	1 852,91
FLANDRES OPALE HABIT	2011	Р	*Construction 24 logts la Ruelle A.Mory Prêt Plus foncier	CAISSE DES DÉPOTS	59 767,42	48 836,26	36,57	А	С	TAM	2,350	С	TAM	2,350	A-1	EUR	736,02	742,53
FLANDRES OPALE HABIT	2009	Р	-Acquisition logt 99 av. Charles De Gaulle	CAISSE DES DÉPOTS	51 985,00	33 090,19	34,91	А	R		4,600	R		1,850	F-6	EUR	101,20	1 194,72
FLANDRES OPALE HABIT	2009	Р	-Acquis. Amélioration logt Rte de Desvres	CAISSE DES DÉPOTS	85 000,00	2 187,29	34,91	A	С		4,600	С		1,850	A-1	EUR	6,58	39,88

Désignation du	Anné mobilisa pro d'amortis de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al		moyen co ur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité ga	rantie au cours de l'exercice
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 31/12/N	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
FLANDRES OPALE HABIT	2009	Р	-Amélioration logt 99 av.Charles De	CAISSE DES DÉPOTS	4 245,00	2 449,96	24,91	A	R		<b>(5)</b> 4,600	R		1,850	A-1	EUR	7,58	115,77
FLANDRES OPALE HABIT	2007	Р	Gaulle 50%  -Acquis.  Amélioration logt 56 rue du Breuil (20%)	CAISSE DES DÉPOTS	7 676,00	4 859,00	22,82	A	R		1,250	R		3,500	A-1	EUR	29,00	184,13
FLANDRES OPALE HABIT	2007	Р	-Acquis.  Amélioration logt 56 rue du Breuil (20%)	CAISSE DES DÉPOTS	9 596,00	7 052,05	32,82	A	R		3,250	R		3,500	A-1	EUR	41,33	136,03
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction de 14+3 lgts rte de Questrecques 50%	CAISSE DES DÉPOTS	602 905,32	49 308,72	26,16	А	С		1,750	С		1,750	A-1	EUR	1 662,68	735,97
FLANDRES OPALE HABIT	2006	Р	-acquis terrain route de Questrecques (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	110 444,91	10 589,48	31,15	А	С		3,450	С		2,200	A-1	EUR	372,04	76,94
FLANDRES OPALE HABIT	2011	Р	-Acquis terrain logts la Ruelle A.Mory	CAISSE DES DÉPOTS	995 079,95	735 630,00	26,57	А	R	TAM	2,350	R	TAM	2,350	A-1	EUR	11 205,63	19 190,11
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	*Acquis. Amélioration 9 logts RD901	CAISSE DES DÉPOTS	99 060,65	84 559,12	33,16	А	R		0,550	R		0,550	A-1	EUR	2 017,68	2 112,86
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	-Acquis. Amélioration 9 logts RD901	CAISSE DES DÉPOTS	31 022,45	27 604,95	43,16	А	R		0,550	R		0,550	A-1	EUR	654,17	495,74
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	-Acquis. Amélioration 9 logts RD901	CAISSE DES DÉPOTS	272 016,82	238 375,31	33,16	А	R		0,550	R		0,550	A-1	EUR	7 280,72	5 035,53
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	-Acquis. Amélioration 9 logts RD901	CAISSE DES DÉPOTS	83 697,45	76 427,76	43,16	А	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	2 318,47	1 083,91
FLANDRES OPALE HABIT	2017	Р	-Construction 20 logts rue de la Basse Cour	CAISSE DES DÉPOTS	591 581,00	501 708,27	32,49	А	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	9 160,84	11 767,05
FLANDRES OPALE HABIT	2017	Р	-Construction 20 logts rue de la Basse Cour	CAISSE DES DÉPOTS	148 698,80	132 312,83	42,49	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	2 398,70	2 136,97
FLANDRES OPALE HABIT	2017	Р	-Construction 20 logts rue de la Basse Cour	CAISSE DES DÉPOTS	51 274,52	44 344,11	42,49	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	628,75	878,48

mobilis pr d'amort Désignation du de l'em		ée de sation et ofil issement prunt (1) Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al		c moyen co sur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité ga	rantie au cours de l'exercice	
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 31/12/N	duelle	duelle bour- sements Ta	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
FLANDRES OPALE HABIT	2017	Р	-Construction 20 logts rue de la Basse Cour	CAISSE DES DÉPOTS	180 737,58	148 871,40	32,49	А	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	2 126,18	4 054,25
FLANDRES OPALE HABIT	2017	Р	-Maison d'accueil spécialisé Av.Mory	CAISSE DES DÉPOTS	3 209 056,35	2 748 952,96	32,83	А	٧		1,350	٧		1,350	A-1	EUR	16 628,99	63 830,84
FLANDRES OPALE HABIT	2017	Р	-Maison d'accueil spécialisé Av.Mory	CAISSE DES DÉPOTS	398 354,40	357 543,18	42,83	А	٧		1,350	٧		1,350	A-1	EUR	2 150,33	6 184,19
FLANDRES OPALE HABIT	2013	Р	-2 Logt locatifs Les Sonatines	CAISSE DES DÉPOTS	30 190,87	24 421,20	38,91	А	٧		2,050	٧		2,050	A-1	EUR	57,28	440,01
FLANDRES OPALE HABIT	2013	Р	-2 Logt locatifs Les Sonatines	CAISSE DES DÉPOTS	79 592,00	60 042,63	28,91	А	٧		2,050	V		2,050	A-1	EUR	142,09	1 629,48
FLANDRES OPALE HABIT	2013	Р	*5 logts locatifs	CAISSE DES DÉPOTS	82 178,50	70 496,86	38,91	А	٧		2,850	٧		2,850	A-1	EUR	211,14	1 037,26
FLANDRES OPALE HABIT	2013	Р	-Logts les Sonatines	CAISSE DES DÉPOTS	201 716,00	159 807,59	28,91	А	٧		2,850	٧		2,850	A-1	EUR	482,82	3 769,90
FLANDRES OPALE HABIT	2015	Р	*Construction logt	CAISSE DES DÉPOTS	394 185,96	119 992,94	9,59	А	R		1,950	R		1,950	A-1	EUR	2 366,04	20 631,02
FLANDRES	2015	Р	-Construction logt	CAISSE DES	20 578,94	6 282,79	4,66	А	R		1,950	R		1,950	A-1	EUR	107,99	1 537,97
OPALE HABIT FLANDRES OPALE HABIT	2015	Р	-Construction logt	DÉPOTS CAISSE DES DÉPOTS	21 430,43	6 542,73	4,66	А	R		1,950	R		1,950	A-1	EUR	112,46	1 601,61
FLANDRES OPALE HABIT	2016	Р	-Construction logt	CAISSE DES DÉPOTS	24 042,26	9 067,47	4,99	А	R		1,950	R		1,950	A-1	EUR	346,56	1 762,43
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	-Construction logt	CAISSE DES DÉPOTS	107 975,26	96 078,14	43,83	А	R		0,550	R		0,550	A-1	EUR	452,20	1 945,03
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	-Construction logt	CAISSE DES DÉPOTS	173 477,84	148 106,86	33,83	А	R		0,550	R		0,550	A-1	EUR	701,78	4 019,35
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction 12 logts Farjon Aide intégration (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	37 815,41	34 085,53	44,00	А	R		0,550	R		0,550	A-1	EUR	625,74	677,47
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction logt	CAISSE DES DÉPOTS	66 652,67	58 034,76	34,00	А	R		0,550	R		0,550	A-1	EUR	1 072,27	1 535,84
FLANDRES OPALE HABIT	2015	Р	*Construction logt	CAISSE DES DÉPOTS	416 765,48	178 496,89	8,91	А	R		1,950	R		1,950	A-1	EUR	692,92	23 261,36
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	-Logts	CAISSE DES DÉPOTS	268 869,14	246 713,26	43,83	А	٧		1,350	٧		1,350	A-1	EUR	1 473,97	2 606,95
FLANDRES OPALE HABIT	2018	Р	-Logts	CAISSE DES DÉPOTS	483 177,84	423 066,98	33,83	А	٧		1,350	٧		1,350	A-1	EUR	2 560,02	9 959,46

Désignation du	de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al		x moyen co sur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité ga	rantie au cours de l'exercice
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 31/12/N duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital	
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction logt	CAISSE DES DÉPOTS	135 098,76	124 465,34	44,00	А	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	3 289,19	2 041,82
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction logt (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	280 139,51	249 414,77	34,00	Α	٧		1,350	٧		1,350	A-1	EUR	6 632,92	5 697,43
FLANDRES OPALE HABIT	2009	Р	Acquis. Amélioration logt Rte de Desvres	CAISSE DES DÉPOTS	965,00	27,12	24,91	Α	С		1,350	С		1,350	A-1	EUR	0,08	0,79
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction 19 lgts le Parc Aide intégration (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	100 427,00	92 225,73	44,99	А	R		0,300	R		0,300	A-1	EUR	1 528,33	1 887,15
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction 19 lgts le Parc Aide intégration (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	277 603,00	247 872,87	34,99	А	R		0,300	R		0,300	A-1	EUR	4 132,81	6 621,25
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	*Construction 19 lgts le Parc à usage social (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	180 805,50	169 100,07	44,99	А	R		1,100	R		1,100	A-1	EUR	3 584,40	2 853,94
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Construction 19 lgts le Parc à usage social (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	499 788,00	454 634,36	34,99	А	R		1,100	R		1,100	A-1	EUR	9 695,00	10 462,26
FLANDRES OPALE HABIT	2019	С	-Construction 19 lgts le Parc Amort Const (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	66 500,00	66 500,00	45,41	А	R		1,100	R		1,100	A-1	EUR	649,44	0,00
FLANDRES OPALE HABIT	2019	Р	-Réhabilitation logts (100%)	CAISSE DES DÉPOTS	90 000,00	71 003,10	9,99	А	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	2 555,57	6 553,26
FLANDRES OPALE HABIT	2021	Р	41 logts les Samériales (100%)	ACTION LOGEMENT SERVICES	25 000,00	23 060,73	36,93	Т	V	LIVRET A	0,250	٧	LIVRET A	0,250	A-1	EUR	58,59	598,37
FLANDRES OPALE HABIT	2021	F	12 Logts les Sonatines 3 (100%)	LA BANQUE POSTALE	1 948 723,00	1 948 723,00	0,62	Т	F		0,480	F		0,480	A-1	EUR	9 353,88	0,00
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 11 lgts le Parc (20%) PLAI	CAISSE DES DÉPOTS	41 369,00	40 795,01	39,00	А	V	LIV A-0,2%	2,800	V	LIV A-0,2%	2,800	A-1	EUR	1 158,33	573,99
FLANDRES OPALE HABIT	2023	P	*Construction 11 lgts le Parc (20%) PLAI foncier	CAISSE DES DÉPOTS	19 086,00	18 906,54	49,00	A	٧	LIV A-0,2%	2,800	V	LIV A-0,2%	2,800	A-1	EUR	534,41	179,46
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 11 lgts le Parc (20%) PLUS	CAISSE DES DÉPOTS	151 501,00	149 750,21	39,00	А	V	LIV A+0.6%	3,600	V	LIV A+0.6%	3,600	A-1	EUR	5 454,04	1 750,79
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 11 lgts le Parc (20%) PLUS foncier	CAISSE DES DÉPOTS	64 505,00	64 027,30	49,00	А	٧	LIV A+0.6%	3,600	V	LIV A+0.6%	3,600	A-1	EUR	2 322,18	477,70

Désignation du	Anné mobilisa pro d'amortis de l'emp	ation et ofil ssement	ent Objet de l'emprunt	Objet de l'emprunt		Objet de l'emprunt	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al		k moyen co sur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité ga	rantie au cours de l'exercice
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 31/12/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital				
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 8 lgts Rue du Verger (20%) PHB	CAISSE DES DÉPOTS	8 000,00	8 000,00	39,00	А	٧	LIV A+0.6%	3,600	V	LIV A+0.6%	3,600	A-1	EUR	0,00	0,00				
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 8 logts Rue du Verger (20%) PLAI	CAISSE DES DÉPOTS	67 292,60	66 358,92	39,00	А	٧	LIV A-0,2%	2,800	V	LIV A-0,2%	2,800	A-1	EUR	1 884,19	933,68				
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 8 logts Rue du Verger (20%) PLAI foncier	CAISSE DES DÉPOTS	16 898,00	16 739,12	49,00	А	V	LIV A-0,2%	2,800	V	LIV A-0,2%	2,800	A-1	EUR	473,14	158,88				
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 8 lgts Rue du Verger (20%) PLUS	CAISSE DES DÉPOTS	113 259,00	111 950,15	39,00	А	٧	LIV A+0.6%	3,600	V	LIV A+0.6%	3,600	A-1	EUR	4 077,32	1 308,85				
FLANDRES OPALE HABIT	2023	Р	*Construction 8 logts Rue du Verger (20%) PLUS foncier	CAISSE DES DÉPOTS	28 867,00	28 653,22	49,00	А	٧	LIV A+0.6%	3,600	V	LIV A+0.6%	3,600	A-1	EUR	1 039,21	213,78				
HABITAT DU LITTORAL	2014	Р	*Construction logts rue Jacques Conté(50%)	CREDIT FONCIER de France (Emp)	255 112,50	227 882,76	41,74	А	R		2,320	R		2,320	A-1	EUR	5 363,68	3 310,41				
HABITAT DU LITTORAL	2014	Р	*Construction logts rue Jacques Conté(50%)	CREDIT FONCIER de France (Emp)	983 050,00	833 075,85	31,74	А	R		2,320	R		2,320	A-1	EUR	19 750,36	18 232,86				
HABITAT DU LITTORAL	2018	Р	-Construction logts (Réaménagt initiale 0897984) 47%	CAISSE DES DÉPOTS	62 262,23	28 305,06	6,91	А	R		2,050	R		1,350	A-1	EUR	97,93	4 873,92				
HABITAT HDF ESH	1994	Р	-1 logement 180 rue Desvres	CAISSE DES DÉPOTS	28 065,86	2 641,02	0,00	А	R		5,800	R		1,950	A-1	EUR	44,72	1 684,99				
OPHLM BOULOGNE	2020	Р	10 Logts Rte de Long PLS FONCIER (100%)	CREDIT	250 813,00	235 709,46	45,33	М	F		1,860	F		1,860	A-1	EUR	4 417,45	3 291,44				
OPHLM BOULOGNE	2022	Р	10 Logts Rte de Long PLS Construction(100%)	CREDIT MUTUEL	997 400,00	914 011,11	35,33	М	F		1,860	F		1,860	A-1	EUR	17 183,21	18 185,80				
PAS DE CALAIS HABIT	2018	Р	-Acquis.Amélioration 1 lgt 51 rue d'Aquitaine Ex 0442436	CAISSE DES DÉPOTS	26 083,50	11 732,10	6,24	А	٧		1,650	V		1,650	A-1	EUR	399,81	2 002,67				
PAS DE CALAIS HABIT	2017	Р	-Construction Gendarmerie + 8 logts (100%) Ex 1191014	CAISSE DES DÉPOTS	2 413 618,09	2 041 277,48	32,41	А	R		1,650	R		3,900	A-1	EUR	46 871,99	35 600,55				

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file dû au 31/12/N duelle bour-sements (2) Taux	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital							
SOLIHA BATISSEUR	2005	Р	-Réhabilitation 3 logts 138 rue Roger Salengro (100%)	CAISSE DES DÉPOTS	60 259,00	31 706,71	15,32	А	R		2,950	R		2,950	A-1	EUR	821,72	1 809,75
SOLIHA BATISSEUR	2005	Р	-Réhabilitation 3 logts 138 rue Roger Salengro(100%)	CAISSE DES DÉPOTS	83 042,00	59 471,06	30,32	А	R		2,950	R		1,450	A-1	EUR	1 490,47	1 322,25
STE URBAVILEO	1995	Р	-Constr 1 logt 2 rue de Carly (Renég) 100%	CAISSE DES DÉPOTS	60 938,25	20 292,75	15,08	А	R		2,050	R		1,350	A-1	EUR	851,84	1 356,54
STE URBAVILEO	2018	Р	-14 logt prêt locatif social Rés le Parc(50%)	CAISSE DES DÉPOTS	75 827,68	70 302,22	43,70	А	F		1,860	F		1,860	A-1	EUR	722,15	1 054,17
STE URBAVILEO	2018	Р	-14 logt prêt locatif social Rés le Parc (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	489 551,19	438 383,57	33,70	А	F		1,860	F		1,860	A-1	EUR	4 532,66	9 492,49
STE URBAVILEO	2015	Р	-Logt PLS Rue Eugène Chigot (20%)	CAISSE DES DÉPOTS	102 380,00	79 649,77	30,83	А	٧		0,550	٧		0,550	A-1	EUR	378,56	2 411,42
STE URBAVILEO	2015	Р	-Logt PLS Rue Eugène Chigot (20%)	CAISSE DES DÉPOTS	17 613,40	14 610,66	40,83	А	٧		0,550	٧		0,550	A-1	EUR	68,89	323,18
STE URBAVILEO	2015	Р	-Logt PLS Rue Eugène Chigot (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	119 950,00	102 938,83	40,83	А	٧		1,350	٧		1,350	A-1	EUR	619,88	1 912,76
STE URBAVILEO	2014	Р	-Amélioration 1 logt rue D'Aquitaine (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	37 981,50	30 304,20	29,16	А	٧		3,250	٧		3,250	A-1	EUR	1 028,59	655,17
STE URBAVILEO	2014	Р	-Amélioration 1 logt rue D'Aquitaine (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	38 020,50	30 424,33	29,16	А	٧		3,320	٧		3,320	A-1	EUR	1 050,41	649,78
STE URBAVILEO	2015	Р	-PLS rue Eugène Chigot	CAISSE DES DÉPOTS	136 273,50	111 771,42	30,91	А	٧		1,790	V		1,790	A-1	EUR	378,66	2 769,35
STE URBAVILEO	2015	Р	-PLS rue Eugène Chigot	CAISSE DES DÉPOTS	100 512,00	82 663,68	30,91	Α	٧		1,860	٧		1,860	A-1	EUR	284,74	2 024,59
STE URBAVILEO	2004	Р	-19 logts rés Delacroix (Renégocié) 50%	CAISSE DES DÉPOTS	486 388,59	287 883,03	23,99	A	٧		1,950	V		1,950	A-1	EUR	6 177,67	9 348,88
STE URBAVILEO	2004	Р	19 logts rés Delacroix	CAISSE DES DÉPOTS	83 168,56	61 716,02	29,48	А	V		3,450	٧		3,450	A-1	EUR	1 309,11	1 270,20

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice	
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 31/12/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
STE URBAVILEO	1997	Р	-Construction 5 logts rue du Breuil (Renégocié 100%)	CAISSE DES DÉPOTS	347 873,41	114 292,95	13,99	А	R		2,050	R		1,350	A-1	EUR	2 165,76	8 087,55
STE URBAVILEO	2015	P	*Logts PLS Rue Eugène Chigot (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	697 300,00	561 892,62	30,83	А	V		1,350	V		1,350	A-1	EUR	3 410,33	14 963,03
STE URBAVILEO	2015	Р	-PLS rue Eugène Chigot (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	41 323,50	36 176,20	40,79	Α	٧		2,110	٧		2,110	A-1	EUR	123,55	571,65
STE URBAVILEO	2018	Р	-Construction logts (Réaménagt prêt initial 0897983) 45%	CAISSE DES DÉPOTS	40 134,52	19 636,50	5,99	А	R		2,050	R		1,350	A-1	EUR	686,14	3 302,67
STE URBAVILEO	2020	Р	-31 logts locatifs Les Samériales 3 (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	474 023,50	438 234,05	36,00	Α	R		0,300	R		0,300	A-1	EUR	8 223,86	4 369,72
STE URBAVILEO	2020	Р	-31 logts locatifs Les Samériales 3 (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	126 365,00	116 894,82	36,00	Α	R		0,300	R		0,300	A-1	EUR	2 227,82	3 004,98
STE URBAVILEO	2020	Р	-31 logts locatifs Les Samériales 3 (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	668 012,00	616 684,92	36,00	Α	R		1,100	R		1,100	A-1	EUR	15 043,03	13 831,61
STE URBAVILEO	2020	Р	-31 logts locatifs Les Samériales 3 (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	166 960,50	156 640,13	36,00	Α	R		1,100	R		1,100	A-1	EUR	3 819,64	3 457,02
STE URBAVILEO	2020	Р	-26 Logts locatif Le Parc(50%)	CAISSE DES DÉPOTS	72 746,50	67 661,66	46,00	Α	R		0,300	R		0,300	A-1	EUR	1 120,91	1 362,91
STE URBAVILEO	2020	Р	-26 Logts locatif Le Parc(50%)	CAISSE DES DÉPOTS	441 202,00	401 465,91	36,00	Α	R		0,300	R		0,300	A-1	EUR	6 689,91	10 491,86
STE URBAVILEO	2020	Р	-26 Logts locatif Le Parc(50%)	CAISSE DES DÉPOTS	88 592,50	83 567,49	46,00	Α	R		1,100	R		1,100	A-1	EUR	1 170,81	1 383,18
STE URBAVILEO	2020	Р	-26 Logts locatif Le Parc(50%)	CAISSE DES DÉPOTS	582 360,50	537 614,50	36,00	Α	R		1,100	R		1,100	A-1	EUR	11 458,00	12 058,14
URBAVILEO	2021	Р	-Rénovation 30 Logts Rés la Bernardière (50%)	CAISSE DES DÉPOTS	154 300,00	135 333,53	17,00	А	V	LIV A+0.6%	1,100	V	LIV A+0.6%	1,100	A-1	EUR	1 264,89	7 093,14
TOTAL GENERAL					24 363 302,21	19 857 974,60											300 849,95	448 137,98

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

#### MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

## CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeu	ır en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	748 987,93
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	365 817,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 114 805,74
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 211 933,99

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	21,39
--	------	-------

<sup>(1)</sup> Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(2)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(3)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(4)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

# ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

					Montant des redevances restant à courir						
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la Montant de la redevance de l'exercice totalité du contrat		N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers	`				41 770,80	8 354,16	8 354,16	0,00	0,00	0,00	16 708,32
11 COPIEURS MULTIFONCTION	2023	BNP PARIBAS	20	8 354,16	41 770,80	8 354,16	8 354,16	0,00	0,00	0,00	16 708,32
Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total			8 354,16	41 770,80	8 354,16	8 354,16	0,00	0,00	0,00	16 708,32	

<sup>(1)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

## **ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

									Montant d		tion du cocontract Inte du marché de		erser pour la durée
			Nature des				Montant		Part inve	stissement	Inte du marche de	partenanat (3)	
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations	Duraa du	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de parte	enariat (1)												
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
			TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

<sup>(2)</sup> Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

<sup>(3)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

<sup>(4)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

<sup>(5)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

## ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale							
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N			
Total	0,00	0,00	0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

<sup>(2)</sup> Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

<sup>(3)</sup> Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

### **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

					,		
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
		0,00	0,00	0,00			
8017 Subventions à	à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit	d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit	d'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagem	ents liés à des opérations d'urbanisn	0,00	0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

# **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Т	0,00	0,00	0,00			
8026 Redeva	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	0,00	0,00	0,00			
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Eng	gagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00			

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la	Prestations en nature
Nom des benenetaties	subvention (numéraire)	Trestations en nature
TOTAL GENERAL	59 272,00	
Personnes de droit privé	59 272,00	
Associations	58 772,00	
ADATEEP 62	10,00	Subvention ordinaire
AMICALE LAIQUE DE SAMER	850,00	Subvention ordinaire
ASS PECHEURS VALLÉE LIANE	500,00	Subvention ordinaire
ASS REPUBLIC VICTIMES DE GUERRE	4 000,00	Subvention exceptionnelle
AUTO CLUB COTE D'OPALE	1 300,00	Subvention ordinaire
AUTO CLUB COTE D'OPALE	3 000,00	Subvention exceptionnelle
CLCV	150,00	Subvention ordinaire
CLUB DU 3EME AGE DE SAMER	1 000,00	Subvention ordinaire
CLUB SPORTIF OUTRELOIS	1 650,00	Subvention exceptionnelle
COMITE PERMANENT DES FETES ET DE LA CULTURE	12 000,00	Subvention ordinaire
CSAC SAMER JUJUTSU	400,00	Subvention ordinaire
DDEN Secteur Samer	100,00	Subvention exceptionnelle
FEE MON REVE	200,00	Subvention ordinaire
GEANTS DE SAMER	800,00	Subvention ordinaire
GEANTS DE SAMER	500,00	Subvention exceptionnelle
GROUPE DONNEURS DE SANG	150,00	
LA DANSE UN LANGAGE	2 000,00	Subvention ordinaire
LE SPINA SUR LA COTE	100,00	Subvention ordinaire
LES AMIS DE LA MUSIQUE	1 640,00	Subvention ordinaire
LOISIRS SAMER POUR TOUS	900,00	Subvention ordinaire
PROTEGEONS LES CHATS DE SAMER	500,00	Subvention ordinaire
RACING CLUB DE SAMER	8 000,00	Subvention ordinaire
RACING CLUB DE SAMER	2 072,00	Subvention exceptionnelle
SAM'S COUNTRY	1 000,00	·
SAM'S COUNTRY	500,00	Subvention exceptionnelle
SAMER BASKET CLUB		Subvention ordinaire
SAMER DU FIL DANS VOS AIGUILLES	500,00	
SAMER TENNIS DE TABLE	2 500,00	Subvention ordinaire
SAMERIA	850,00	Subvention ordinaire
SAMERIA SPORT	600,00	Subvention ordinaire
US SAMER CYCLO	800,00	
US SAMER DANSE DE SALON	500,00	
US SAMER GYM	400,00	Subvention ordinaire
XTREM'RIDERS	•	Subvention ordinaire

## MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Entreprises	500,00	
ATELIER AUX MILLE ARMES	500,00	Subvention ordinaire
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

# **B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	1,00	9,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
PRINCIPAL DE 1ERE CL.							
AGENT ADMINISTRATIF		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	В	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	17,00	33,00	0,00	2,57	2,57
ADJOINT TECHNIQUE	С	8,00	11,00	19,00	0,00	1,57	1,57
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	С	3,00	1,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	2,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
AGENT D ENTRETIEN		0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	3,00	1,00	4,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	С	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	3,00	4,00	0,00	1,25	1,25

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 1ERE CL ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 2EME CL	В	1,00 0,00	2,00 1,00	3,00 1,00	0,00	1,00 0,25	1,00 0,25
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	12,00	14,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	С	0,00	8,00	8,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	С	1,00	4,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR TERRITORIAL	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	С	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		29,00	36,00	65,00	0,00	4,82	4,82

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)** 

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR		IUNERATION (3)	CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				2 776,67		
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	A	CDI
AGENT ADMINISTRATIF		ADM		1 766,96	A	Α
AGENT D ENTRETIEN		TECH		1 009,71	Α	Α
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 1ERE CL	В	CULT	461	0,00	Α	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 2EME CL	В	CULT	506	0,00	А	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				314,00		
ADJOINT D'ANIMATION	С	ANIM	367	0,00	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	A	CDD
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	В	CULT	389	0,00	A	CDD
PORTEUR AVIS MUNICIPAUX		ADM		314,00	Α	CDD
TOTAL GENERAL				3 090,67		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique. SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

POL: Police. POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
  - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
  - 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
  - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
  - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
  - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
  - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
  - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal. 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

  - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
  - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
  - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
  - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10. 326\_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

  - 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
  - 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet. 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : Autres.

<sup>(5)</sup> Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

#### MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

## LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Nom de l'organisme Raison sociale de l'organisme		Montant de l'engagement		
Délégation de service public (3) (4)				`		
Détention d'une part du capital						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
Autres						

<sup>(1)</sup> Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<sup>(4)</sup> Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B11.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

# **B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
016	АРА	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges spécifiques	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre			
	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B11.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

# **B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

	DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			
018	RSA	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00			
Opérations d'équipem	ent (1 ligne par opération)				
Opérations pour comp	ote de tiers (1 ligne par opération)				
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	041 Opérations patrimoniales				
	0,00				
	TOTAL GENERAL				

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

# DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-318 867,35
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-191 871,32
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-510 738,67

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	510 738,67
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-510 738,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)  Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité  Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	273 929,52	273 929,36	976 666,03	1 250 595,39
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 647 185,46	511 178,35	891 566,49	1 402 744,84
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 373 255,94	237 248,99	-85 099,54	152 149,45
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-318 867,35			-318 867,35
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	510 738,67	510 738,67		510 738,67
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	191 871,32			191 871,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	le III + Solde IV)			344 020,77

<sup>(1)</sup> BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Mandats et titres émis

<sup>(4)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALE	ES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	273 929,52	I 273 929,36
16 Emprunts et dett	es assimilées (A)	267 700,00	267 699,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	267 700,00	267 699,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfe	rts à déduire des ressources propres (B)	6 229,52	6 229,52
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 229,52	6 229,52

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

# **RESSOURCES PROPRES**

Crédits de l'exercice					
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations		
RECETTES (RESS	OURCES PROPRES) = a + b	1 647 185,46	III 511 178,35		
Ressources propre	es externes de l'année (a)	209 640,47	195 722,58		
10222	FCTVA	180 375,02	180 375,02		
10226	Taxe d'aménagement (2)	20 000,00	15 080,29		
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00		
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00		
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	9 265,45	267,27		
Ressources propre	es internes de l'année (b) (3)	1 437 544,99	315 455,77		
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	1 360,80	1 360,80		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 032,23	5 032,23		
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 973,86	3 973,86		
28128	Autres aménagements de terrains	27 220,39	27 220,39		
281311	Bâtiments administratifs	5 357,24	5 357,24		
281312	Bâtiments scolaires	4 646,12	4 646,12		
281316	Equipements de cimetière	1 233,39	1 233,39		
281318	Autres bâtiments publics	49 066,73	49 066,73		
281321	Immeubles de rapport	63 780,98	63 780,98		
28151	Réseaux de voirie	16 988,71	16 988,71		
281534	Réseaux d'électrification	1 131,99	1 131,99		

### MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
281538	Autres réseaux	882,57	882,57	
2815731	Matériel roulant	31 449,09	31 449,09	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 977,74	4 977,74	
281578	Autre matériel technique	1 033,92	1 179,74	
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 622,63	10 837,16	
281828	Autres matériels de transport	9 417,91	9 417,91	
281831	Matériel informatique scolaire	2 000,93	2 000,93	
281838	Autre matériel informatique	19 984,02	14 080,75	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 410,90	2 410,90	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 806,83	12 806,83	
28185	Matériel de téléphonie	566,12	566,12	
28188	Autres immo. corporelles	44 054,90	45 053,59	
29	Dépréciations des immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (4)			
33	En-cours de production de biens (4)			
35	Stocks de produits (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	149 120,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	968 424,99	0,00	

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTO	RISATION DE PROGRAMME *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer  (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>\*</sup> Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTO	RISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>\*</sup> Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

<sup>(6)</sup> Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

# Présentation agrégée par nature

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)** 

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# AXE 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# **AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### AXE 5: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe  $2^{\circ}$  adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau :

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

#### MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

# Présentation agrégée par fonction

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées	
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4-3	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)** 

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# AXE 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)** 

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## AXE 5: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe  $2^{\circ}$  adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe  $3^{\circ}$  gestion des ressources en eau ;

 $Axe\ 4^{\circ}\ transition\ vers\ une\ \'{e}conomie\ circulaire,\ gestion\ des\ d\'{e}chets,\ pr\'{e}vention\ des\ risques\ technologiques\ ;$ 

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments publics »,

### MAIRIE DE SAMER - Principal - CFU - 2024

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ĺ	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N** 

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			TIONS CONTINUES			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

Transitions and Transitions an	MONTANT		
RESSOURCES	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

<sup>(2)</sup> Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

<sup>(3)</sup> Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

# 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

# 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement d'empr	unts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'immobilis	sations	0,00	
Opérations d'équipemer	t (1 ligne par opération)	0,00	
Autres dépenses éventu	elles	0,00	
Opérations pour compte	de tiers (1 ligne par opération)	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

### **SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'empru	nts et dettes assimilées	0,00
Dotations et subventie	ons reçues	0,00
Autres recettes évent	uelles	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

# **SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de la TE	OM	0,00	
Dotations et participation	ns reçues	0,00	
Autres recettes de foncti	onnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	

	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
013	Atténuations de charges	0,00	
Total des recettes réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

<sup>(1)</sup> Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN	D7.4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D7.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D7.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

#### **ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**

#### NOMENCLATURE:

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locatifs sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de relogement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.